

L'Ecole du Chat de l'Aube



Aidez-nous en renvoyant le coupon ci-dessous

C'est agir

pour la stérilisation
et la protection

des chats errants

BP 80 176
10605 LA CHAPELLE ST LUC CEDEX

<http://www.ecoleduchatdelaube.com>
contact@ecoleduchatdelaube.com

Oui je souhaite aider l'Ecole du Chat de l'Aube à acquérir un local pour ses protégés.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Don : €

Un reçu fiscal vous sera envoyé pour bénéficier des réductions d'impôts (à partir de 15 €)

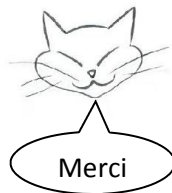
- En espèces
 Par chèque
 Par virement

Contactez-nous pour recevoir un RIB de l'Ecole du Chat

Fait à :

Date :

Signature :



L'Ecole du chat de l'Aube, quel drôle de nom ! Qu'est-ce que c'est ?

Cette association (loi 1901) de **protection animale** récupère les chats en détresse, abandonnés ou blessés ; elle est **composée de bénévoles** qui organisent des brocantes, vide-greniers, foires aux livres et aux vêtements afin de récolter des fonds pour les tests, stérilisations, tatouages, vaccins, et soins de ses chats. Evidemment, elle les nourrit chaque jour tant qu'ils sont sous sa protection et **donc parfois toute leur vie.**

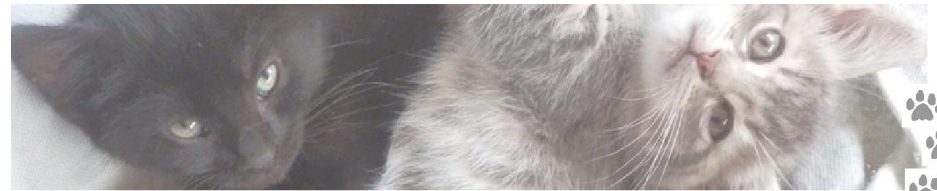
Elle est d'ailleurs toujours en recherche de bénévoles pour nourrir et câliner ses protégés (actuellement près de 140) et pour leur entretien.

Elle sensibilise les communes du département qui, pour certaines, signent des conventions pour stériliser en priorité les chattes, car ce sont elles qui peuvent mettre bas 3 fois par an une moyenne de 4 chatons par portée.

Elle occupe 3 petits locaux, mis à disposition mais à échéance incertaine, pour accueillir les chats en convalescence **avant de les relâcher**, stérilisés **sur leur lieu de vie.**

BP 80 176
10605 LA CHAPELLE ST LUC CEDEX
Tél : 09.80.38.44.40 06.28.84.25.65

<http://www.ecoleduchatdelaube.com>
contact@ecoleduchatdelaube.com



Il arrive qu'elle ne puisse pas remettre les chats là où elle les a pris car ils se trouvent **en situation de danger avéré**.

Elle les propose donc à l'adoption. Malheureusement, les adoptants préfèrent les chatons, et les adultes, même s'ils sont à l'abri des maltraitances, sont enfermés et se languissent car évidemment leur nombre est trop important, trop important pour qu'ils vivent dans de bonnes conditions dans nos locaux très exigus.

Le chat étant un animal territorial, l'espace « attribué » à chacun est bien trop partagé pour qu'il y soit heureux.

Il y a aussi des **chats estropiés**, handicapés et/ou âgés, ou inadaptables du fait de leur crainte des humains. Ces chats dont personne ne veut sont **gardés et soignés à vie dans nos locaux**.

C'est pourquoi l'association **lance une campagne de dons pour se procurer un terrain et/ou aménager des locaux afin que ses matous soient accueillis dans de meilleures conditions**.

Evidemment, le don direct d'un terrain ou de locaux serait idéal.

Toute personne physique, morale, entreprise, artisan... peut nous aider à atteindre notre objectif.

Les dons sont déductibles, pour 66 % de leur montant, des **impôts** dans la limite de 20% du revenu imposable. Ils peuvent être cumulés tout au long de l'année. Un reçu fiscal sera délivré à chaque donateur.

L'ensemble des sommes récoltées sera évidemment réservé jusqu'à accumulation suffisante pour la réalisation de notre projet.

Et sans vouloir dramatiser, le nombre de nos petits protégés ayant plus que quadruplé en 4 ans, **la continuité de notre association va dépendre pour une part importante du succès de cette campagne de dons**.

